

Patrice GRIMONPREZ

Sensibilisation au risque routier

Sommaire

- Pourquoi s'intéresser au risque routier ?
- L'accident de mission
- L'accident de trajet
- Les chiffres
- La stratégie de l'entreprise
- Les facteurs de risques et les bonnes pratiques :
 - La vitesse
 - L'alcool
 - Le téléphone portable au volant
 - La conduite par mauvais temps
 - La ceinture de sécurité
 - La marche arrière
- Les règles de prudence au volant

Pourquoi s'intéresser au risque routier ?

- Enjeux de société:
 - 4990 morts en 2005
 - Environ 120 milliards d 'euros/an

Pourquoi s'intéresser au risque routier ?

■ Pourquoi l'entreprise ?

■ Elle est concernée

- AT mission

- AT trajet

Pourquoi s'intéresser au risque routier ?

- Pourquoi l'entreprise ?
- Code du travail
 - en mission = poste de travail
 - évaluation des risques :
 - organisationnel
 - technique
 - humain

Pourquoi s'intéresser au risque routier ?

- Pourquoi l'entreprise ?
- Responsabilité en cas d'accident
 - Responsabilité du chef d'entreprise

La responsabilité pénale du chef d'entreprise pourrait être engagée s'il est établi un défaut de mesures de prévention de sa part à l'origine d'un accident de la route (défaut d'entretien du véhicule, longs trajets, absence de pause par exemples)

Pourquoi s'intéresser au risque routier ?

- Pourquoi l'entreprise ?
- Responsabilité en cas d'accident
 - Responsabilité du salarié

Le conducteur est considéré sur l'espace public comme un conducteur à part entière et il est donc tenu de respecter le code de la route.

En cas d'accident corporel qu'il aurait occasionné, sa responsabilité pénale peut être engagée.

Pourquoi s'intéresser au risque routier ?

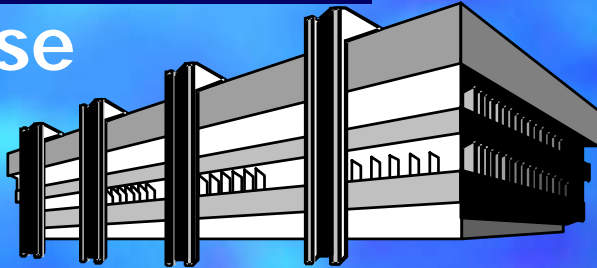
- Pourquoi l'entreprise ?
 - Humain
 - 2/3 des AT mortels
 - 1/3 des IPP
 - financier
 - 1/4 des dépenses AT/MP
 - le coût indirect

L'accident de mission

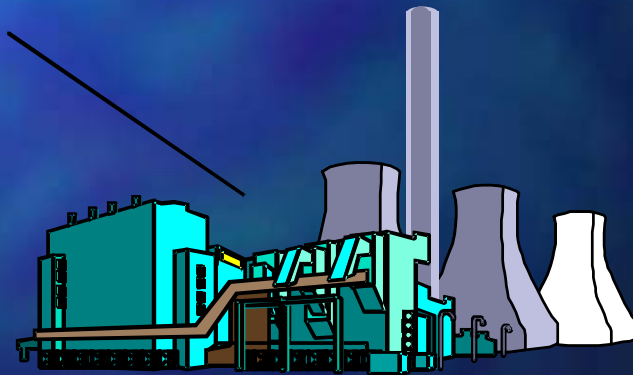
- Pas de règle précise concernant ce type d'accident (jurisprudence).
- Accident survenant au cours d'un déplacement effectué en conformité au contrat de travail qui lie la victime à l'employeur.

L'accident de mission

entreprise



accident

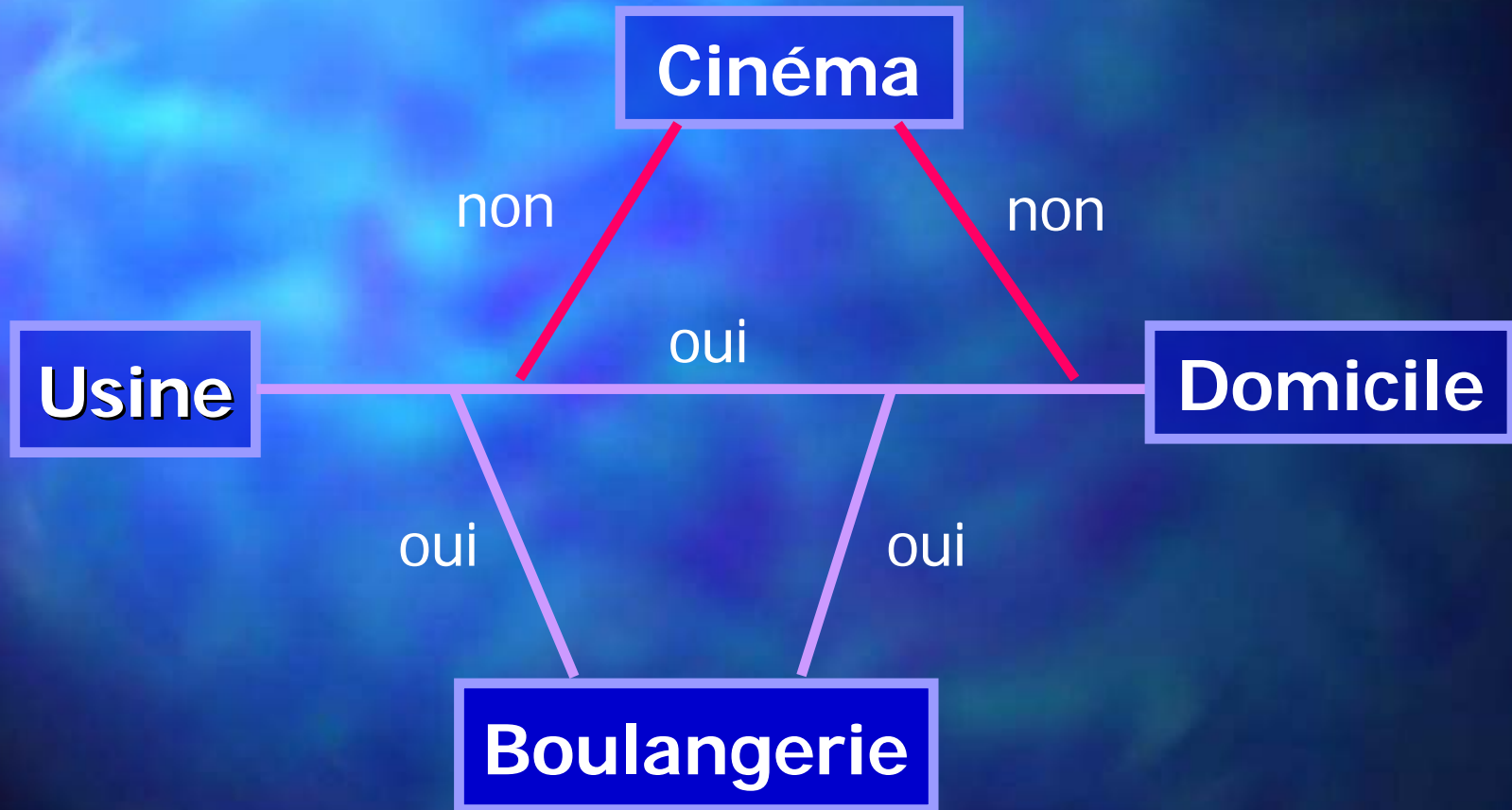


client₁₀

L'accident de trajet

- Entre le lieu de la résidence (principale ou secondaire) et le lieu de travail.
- Entre le lieu de travail et le lieu habituel de prise des repas.
- Le parcours ne peut pas être détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités de la vie courante.

L'accident de trajet



Les chiffres

Les accidents de la route

France	ACCIDENTS	TUES	BLESSES
2003	90 220	5731	115 929 (dont 19207 graves)
2004	85 390	5 232	108 727 (dont 17435 graves)
Départements			
2004 /Nord	2496	139	3147
2004/P.Calais	1238	96	1600
2004/Somme	790	68	979
2004/Aisne	544	55	757
2004/Oise	805	87	1125

Les chiffres

Les accidents de mission et de trajet

Accidents de mission mortels en 2004	159 Soit 25 % des accidents du travail mortels
Accidents de mission avec IPP en 2004	2856 Soit 5 % des accidents du travail avec IPP
Accidents de mission avec « simple » arrêt de travail en 2004	21964 Soit + de 3 % des accidents du travail avec arrêt

Les accidents de trajet représentent 45 % des AT mortels

La stratégie de l'entreprise

- Information des principaux acteurs de l'entreprise
 - Direction
 - Encadrement
 - CHSCT et/ou DP
 - Salariés

La stratégie de l'entreprise

- Motivation du personnel à participer
 - la motivation naturelle pour ce risque n 'existe pas, attention aux habitudes
 - par méconnaissance de ces enjeux
 - 80% des conducteurs disent conduire mieux que la moyenne!!!

Les leviers d'actions de l'entreprise

■ Véhicules

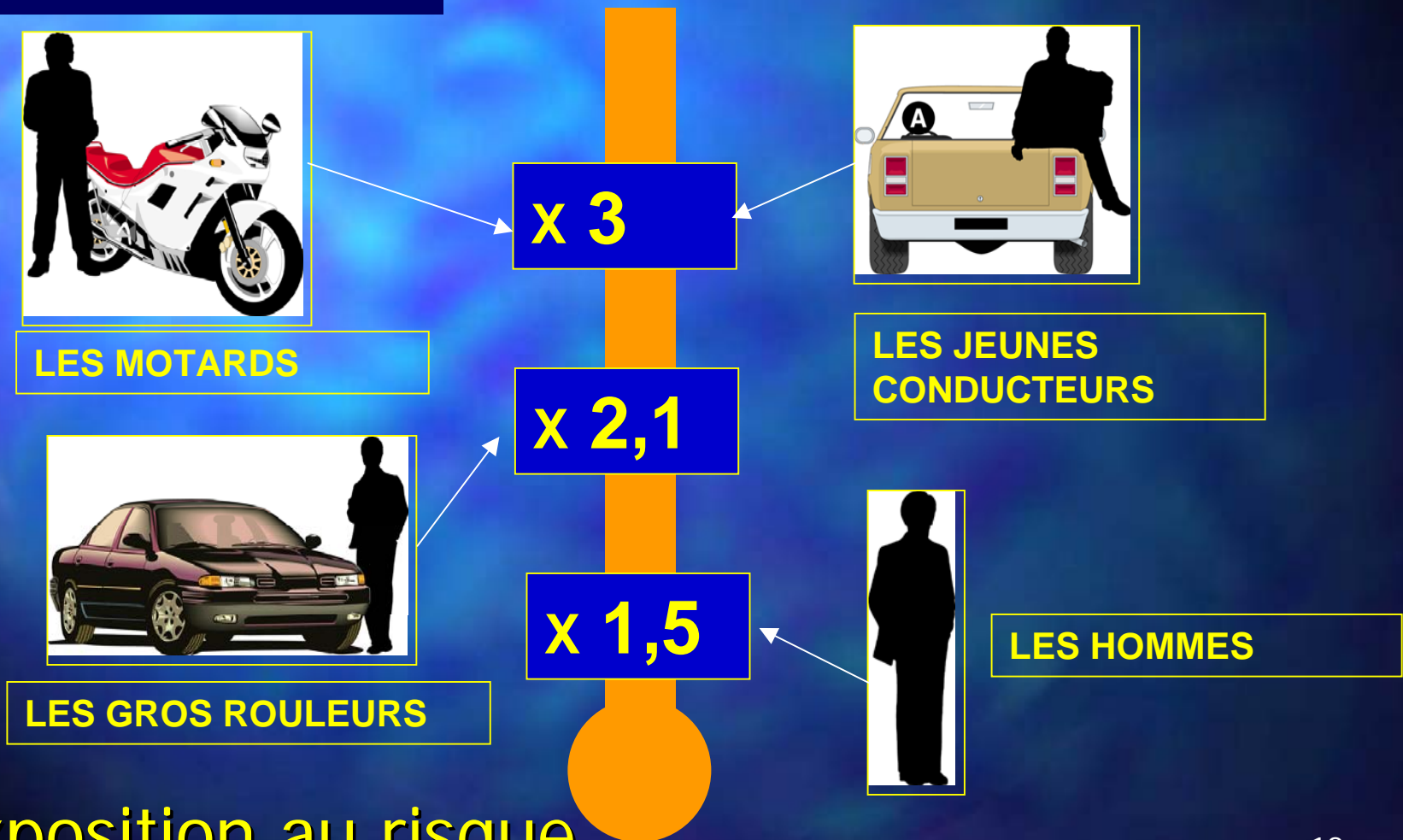
■ achat

- adéquation véhicule / déplacements
- niveau d'équipements de sécurité

■ entretien

- contrôle périodique
- qualité de l'entretien
- suivi de sa régularité

Les leviers d'actions de l'entreprise



Exposition au risque

Les leviers d'actions de l'entreprise

■ Conducteurs

■ information

- documentation, affichage
- journal d 'entreprise
- séance de sensibilisation
- journée « sécurité routière » à thème

Les leviers d'actions de l'entreprise

- **Organisation**

- Conducteur

- validité administrative

- permis

- assurance

Les leviers d'actions de l'entreprise

- Organisation

- Parcours

- préparation

- cartes
 - plans
 - adresse
 - téléphone

Les leviers d'actions de l'entreprise

Organisation des déplacements

- Ne pas faire de déplacements inutiles
- Réduire les déplacements
- Planifier les déplacements en vue de donner au conducteur le temps de conduire en sécurité et de respecter les pauses
- Aménager les horaires pour éviter les heures de pointe de circulation
- Check-liste des matériaux ou matériel à transporter

Les leviers d'actions de l'entreprise

Organisation des déplacements

Réduire l'exposition au risque

En choisissant le mode de transport
le plus approprié

Pour chaque séquence de déplacement



Les facteurs de risques et les bonnes pratiques

- La vitesse
- L'alcool
- Le téléphone portable au volant
- La conduite par mauvais temps
- La ceinture de sécurité
- La marche arrière

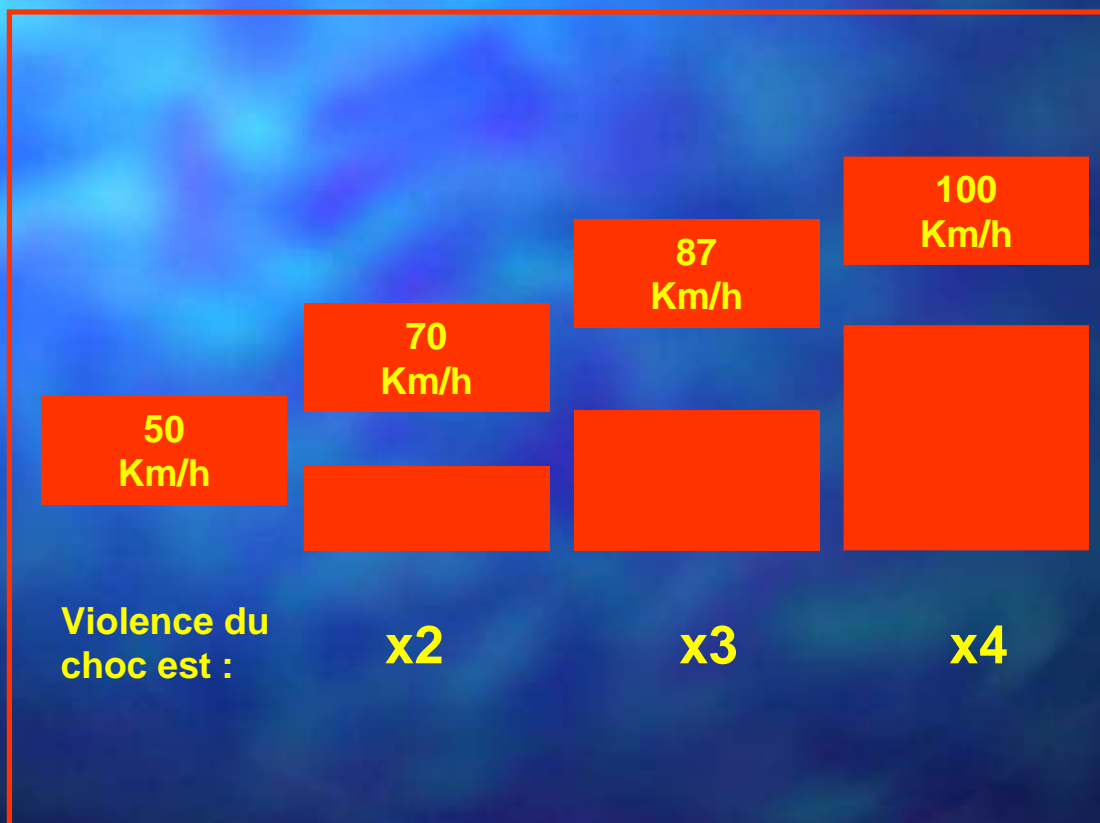
La vitesse

**non respect des limitations de
vitesse**



3000 morts par an

La vitesse



La vitesse

LA VITESSE, C'EST DE L'ÉNERGIE !

DES CHOCS ET DES HOMMES

Etourderie,
distraction,
préoccupations ?...



A 5 km/h...



... déjà ça fait **MAL !**

Mauvaise adaptation,
mauvaise vérification ?...



A 30 km/h...



ça peut faire **très MAL !**

Manque d'appréciation,
insouciance,
irresponsabilité ?...



A 50 km/h...

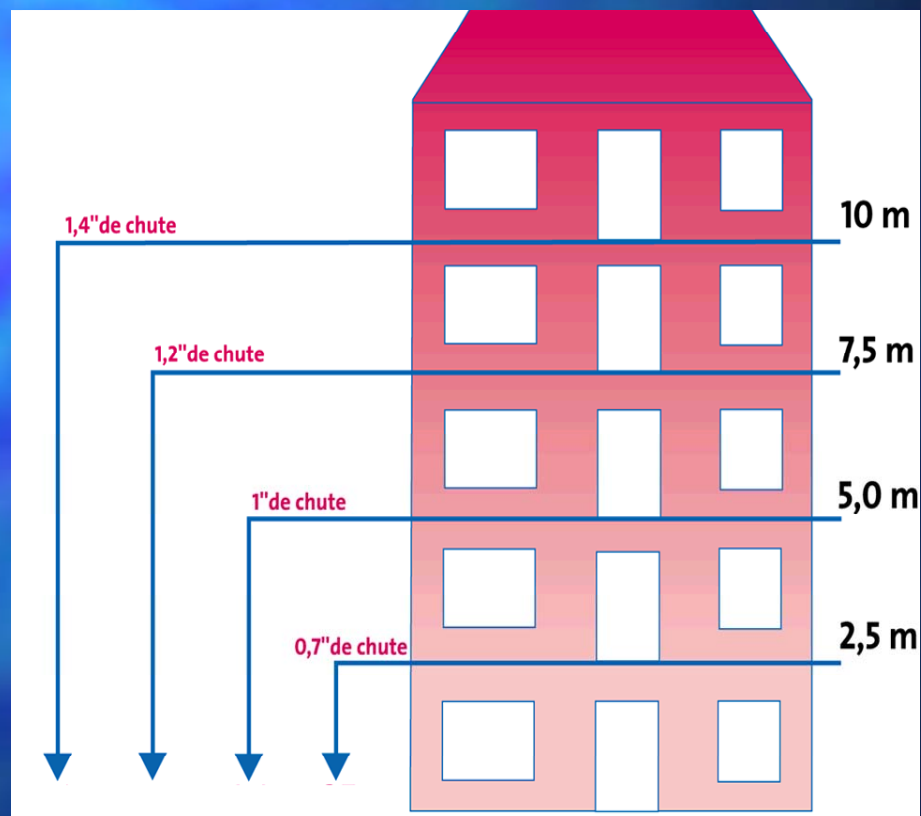


ÇA TUE !

L'AUTOMOBILE N'EST PAS UNE CARAPACE.

La vitesse

La chute
vertical



50 44 36 25
IMPACT (km/h)

La vitesse



Vous roulez à 60 Km/h en ville quand, tout à coup, un enfant débouche à 30 mètres devant vous.

Que se passe t-il ?

Pouvez-vous éviter cet enfant ?

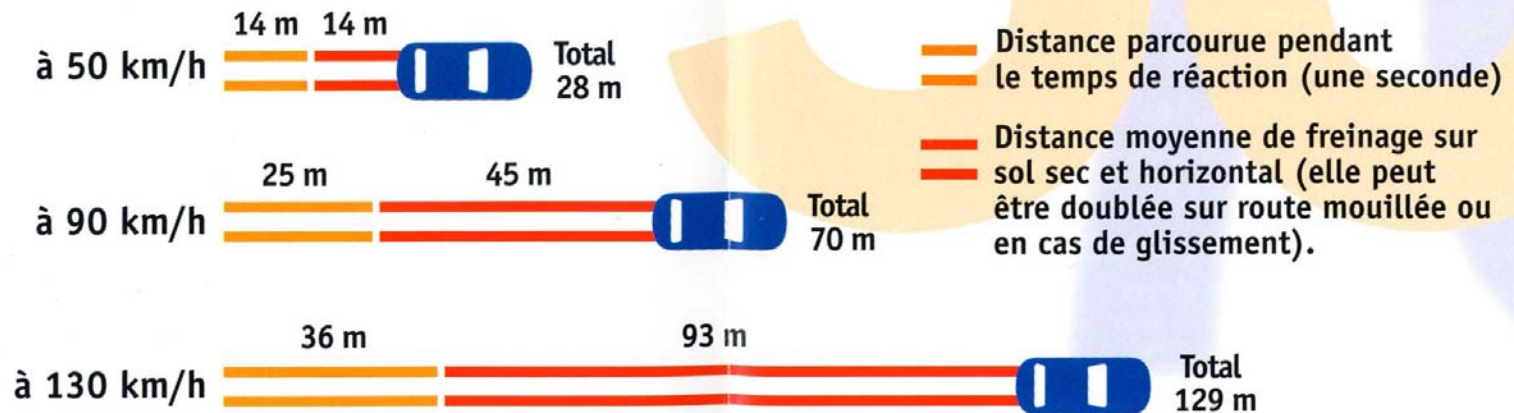
La vitesse



A 60 Km/h, il vous faut
34 mètres minimum
pour vous **arrêter...**
c'est **4 mètres de trop**
pour **éviter cet enfant.**

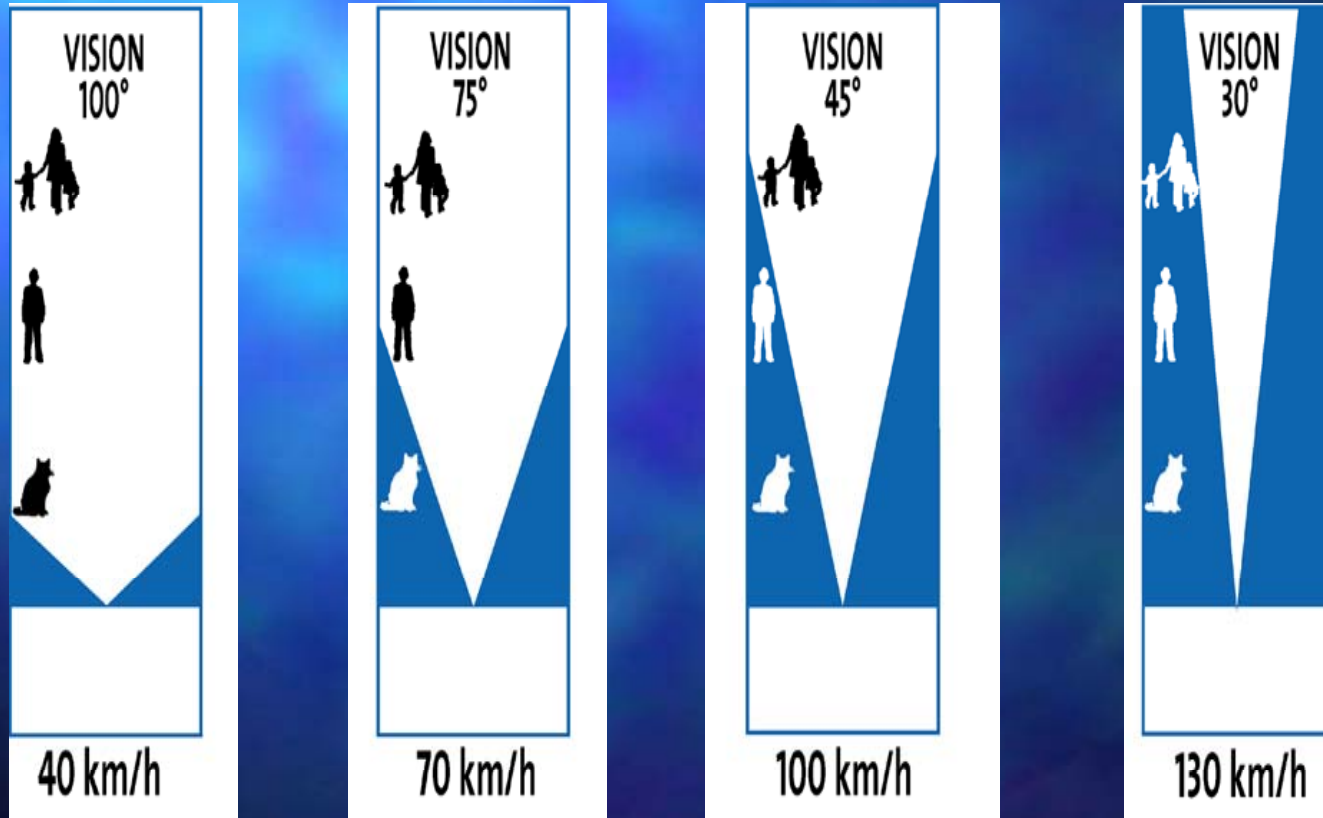
La vitesse

La distance d'arrêt



La vitesse

La vitesse et la perception visuelle



La vitesse

Bonnes pratiques

- respecter les limitations de vitesse
- adapter sa vitesse aux circonstances
- respecter les distances de sécurité
- respecter les temps de pause (dès l'apparition d'un signe de fatigue et sans excéder 2 heures de conduite)

L'alcool

alcool

à l'origine

**1 accident mortel de la
circulation sur 3**



L'alcool

Alcool et conduite

Le risque est :

X 2



0,50 g/l

X 5



0,70 g/l

X 10



0,80 g/l

X 35



1,20 g/l

L'alcool

Ses effets sur l'organisme

C'EST **PLUS** DE MAL POUR PERCEVOIR ...



- champs visuel rétréci,
- éblouissement,
- mauvaise appréciation des distances...

ET **MOINS** DE MAÎTRISE DE SOI

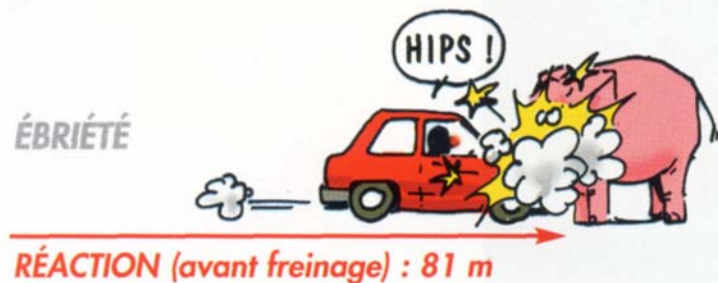


L'alcool

Ses effets sur l'organisme

C'EST PLUS DE TEMPS POUR RÉAGIR*

Ex : à 90 km/h :



* Le temps de réaction est évalué à 1 seconde. En état d'ébriété ce temps est multiplié par 3.

...ET MOINS DE PRÉCISION



Il devient impossible de doser ses gestes correctement.

L'alcool

Bonne pratique

Ni alcool, ni stupéfiants au volant
et attention à certains
médicaments



Le téléphone portable au volant

Constat



- 50 à 70% des appels téléphoniques sont passés depuis la voiture
- téléphoner en conduisant multiplie le risque d'accident par 4
- téléphoner au volant engendre des effets sur la conduite comparables à ceux de l'alcool
- même une conversation banale diminue fortement l'attention portée à la conduite

Le téléphone portable au volant

Bonnes pratiques

- couper le téléphone lorsque l'on roule
- s'arrêter dans un lieu adapté pour téléphoner ou écouter les messages



La conduite par mauvais temps

Constat

- les distances de freinage sont augmentées
- même sur les revêtements drainant, l'adhérence reste précaire
- coulées d'eau inattendues
- signalisation horizontale, tampons de regard très glissants
- boue en milieu rural



La conduite par mauvais temps

Bonnes pratiques



- adaptez votre vitesse à l'environnement
- respectez « généreusement » les distances de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent
- anticipez, repérez les obstacles bien à l'avance
- pensez à rouler en code

La ceinture de sécurité

Constat

- à 30 km/h, sans ceinture, risque de blessures mortelles
- l'éjection d'un usager non ceinturé est mortelle dans 9 cas sur 10
- les bras résistent à une force de 50 kg, la ceinture à 3 tonnes environ

La ceinture de sécurité

Ne pas attacher
sa ceinture



X 3

Ne pas attacher son
casque
homologué



X 3

Le risque est :

La ceinture de sécurité

Bonnes pratiques

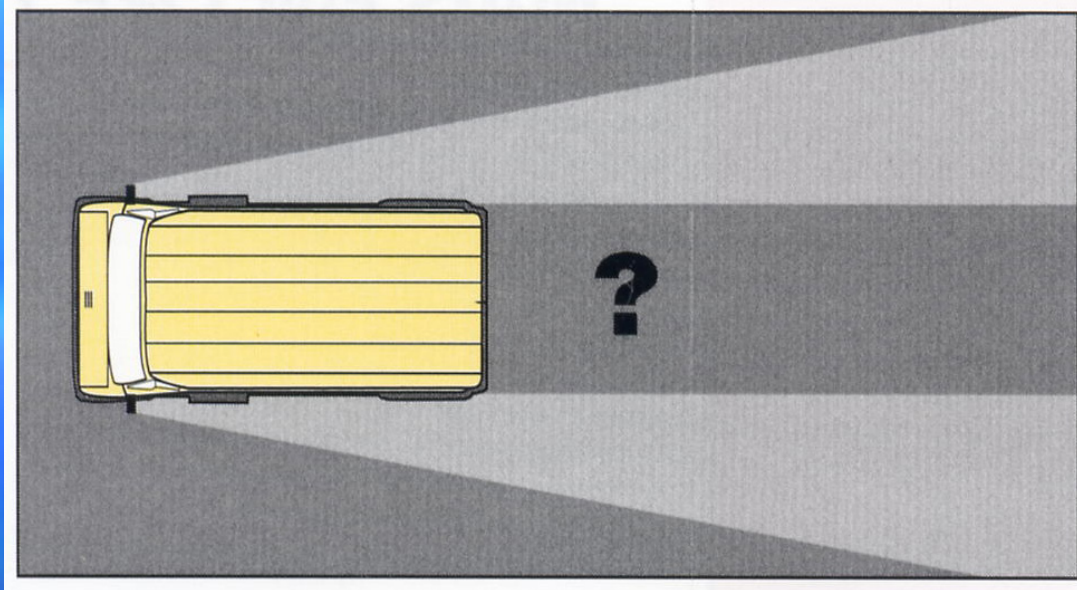


portez la ceinture en
permanence à l'avant comme
à l'arrière

réglez la
correctement



La marche arrière



- les véhicules ne sont pas faits pour rouler en marche arrière
- présence d'angles morts plus ou moins importants en fonction des véhicules

La marche arrière

Constat



obstacle immobile



obstacles mobiles



La marche arrière

Bonnes pratiques

- éviter les marches arrière
- se garer de façon à repartir en marche avant
- vérifier l'environnement avant de manœuvrer
- sur chantier possibilité d'avoir un chef de manœuvre

Les règles de prudence au volant

10 règles essentielles :

1. *Respecter les limitations de vitesse*
2. *Ne pas boire d'alcool si vous prenez le volant*
3. *Ne pas absorber de médicaments influant sur la vigilance*
4. *Ne pas utiliser de téléphone en conduisant*
5. *Mettre la ceinture de sécurité en toutes circonstances*
6. *Attacher les enfants correctement*
7. *Respecter les distances de sécurité*
8. *Maintenir votre véhicule en bon état*
9. *Respecter les piétons et les deux roues*
10. *« Partager la route avec les autres »*

Conclusion

**Conduire est
un acte de travail**

Sensibilisation au risque routier

**Merci
de votre attention**